

« Accueil des personnes en situation de handicap »

VOTRE FUTURE COMPÉTENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées :

Aptitudes :

- Avoir une vue d'ensemble sur la question de l'accueil des personnes porteuses de handicap(s).

Compétences :

- Distinguer les différentes déficiences et handicaps
- Dépasser ses craintes et représentations
- Définir les attentes et besoins des personnes en situation de handicap
- Accueillir les clients selon la spécificité de la situation de handicap
- Répondre au cadre législatif

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées :

- Apports pratiques ;
- Exposé interactif (à l'aide d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable équipé d'un logiciel type Microsoft Power Point) ;
- Discussion, partage d'expérience, échange ;
 - Travaux individuels et d'équipes ;
 - Mises en situation ;
 - Jeu pédagogique.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en fin de stage, tour de table.

Types de structures concernées et débouchés :

Toute type de structure recevant du public (obligation de formation pour les ERP recevant + de 200 personnes).

Poursuite de formation, passerelles :

Notre offre de formation vous permet de développer des compétences complémentaires, nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles ;
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Salarié, responsable de service, directeur, ...

Prérequis :

Pas de pré requis.

Validation de la formation :

Certificat de réalisation de la formation.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE possible pour cette formation.

Durée : 7 heures en centre

Modalités et délai d'accès :

Modalités : inscription validée après versement du règlement ou prise en charge du financeur ;

Date de démarrage : selon le calendrier disponible sur demande ;

Délai d'accès : nous consulter ;

Inscription : bulletin à compléter.

Tarifs : Nous contacter

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Programme synthétique de formation

- **Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap :**

- La réglementation du 11 février 2005**

- Que dit la loi sur l'égalité des chances et des droits ?*

- Comprendre le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015*

- Focus sur le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil*

- Focus sur l'accès au fauteuil roulant et au chien d'aveugle*

- **Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre**

- Appréhender les 5 grandes catégories de handicap selon la loi du 11 février 2005*

- Focus sur le handicap mental (ou déficience intellectuelle)*

- Focus sur le handicap sensoriel : les handicaps auditif et visuel*

- Focus sur le handicap moteur*

- Comprendre l'autisme et troubles envahissants du développement*

- Comprendre le handicap psychique*

- Mise au point sur les maladies invalidantes*

- Lever ses préjugés face au handicap, comprendre et intégrer la différence*

- **Comment assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et humanité ?**

- Adapter son accueil en fonction du type de handicap*

- Difficulté de vision*

- Difficulté de mobilité*

- Difficulté de compréhension*

- Difficulté de relation*

- Difficulté de communication écrite*

- Difficulté de communication orale*

- Assurer la prise en charge d'une personne en situation de handicap*

- S'approprier le vocabulaire usuel de l'accueil*

- Les clés de la communication : Appréhender les comportements et erreurs à ne pas commettre*

LIEU ET CONTACT :

Filière HRT-CENTHOR

1 route de l'Eperon St Gilles les hauts

fccenthor@reunion.cci.fr

0262 22 85 00

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site
internet : www.reunion.cci.fr